

RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !!

4 ans que ce gouvernement dit socialiste se signale uniquement ou presque par des agressions antisociales. **La loi El Khomri portant réforme du Code du travail en est le sommet** : une remise en cause frontale des textes protecteurs des salarié-e-s, concernant soit le temps de travail, ses conditions, les salaires ou encore la santé au travail. Tout cela au nom de l'emploi que l'on prétend vouloir créer en... facilitant les licenciements ! Alors que les politiques libérales sont incapables à résoudre le chômage depuis 30 ans,

que le Medef et les milieux financiers se gorgent d'argent public sans aucune contrepartie, que les inégalités n'ont jamais été aussi fortes : **la coupe est pleine pour la population qui rejette massivement cette nouvelle potion antisociale !**

SIMPLIFICATION DU CODE DU TRAVAIL



Séparation du Medef et de l'Etat !

Pierre Gattaz menace de rompre les négociations sur le financement de l'UNEDIC si le gouvernement ne revient pas à la version initiale du projet de loi El Khomri. **Tout cela fait partie d'un jeu de dupes** pour abuser la population et lui faire croire à une opposition entre gouvernement et patronat. Or depuis 2012, les coups antisociaux pleuvent contre la population car celui-ci s'est immédiatement mis dans la roue du Medef, Manuel Valls déclarant à son université d'été de 2014 qu'il ferait droit à leurs revendications de la casse sociale.

Le but de ces manœuvres est limpide : céder sur l'accessoire pour mieux faire passer le principal du projet à savoir **faire primer l'accord d'entreprise sur la loi** quand celui-ci est défavorable aux salariés. Et

instituer un véritable dumping social selon que l'on soit employé dans une entreprise ou le rapport de force existe ou non.

Loi travail : un projet TOUJOURS aussi dangereux !

Et ce ne sont pas les maigres aménagements parlementaires (*congés pour décès d'un proche porté à 5 jours ou encadrement du fractionnement du repos hebdomadaire*) qui changeront grand-chose. On peut les saluer, de même que la satisfaction de quelques revendications étudiantes, obtenues sous la pression de la rue mais sans lien avec la loi travail.

Toutefois cela ne change rien au fond. Le projet est toujours aussi inacceptable ! D'autant plus que le Parlement a fait droit à une nouvelle régression patronale : **la possibilité pour les petites**

entreprises de licencier le personnel dès le premier trimestre de baisse de chiffre d'affaires !

Soutenu massivement par la population, le mouvement social contre la loi travail effraie le gouvernement. Et notamment les « nuits debout », manifestations citoyennes qui perpétuent et étendent la résistance contre le projet de loi et les politiques antisociales. **D'où une répression brutale qui ne nous fera pas reculer.**

La coupe est pleine de l'inacceptable : **Retrait du projet de loi, assemblées générales pour décider de la grève reconductible, blocage économique....**

Toutes et tous en grève et dans la rue, le 28 avril, le 1er mai et ensuite !

**A Dijon, le 28 avril à 14 h,
 départ place de la Libération !**